

Édito

« La Fadben j'adore ! La Fadben toujours et encore... »

Voilà ce que nous chantions à notre retour du congrès de la Fadben « Objets documentaires numériques : nouveaux enseignements ? » et si depuis le quotidien a un peu refroidi notre enthousiasme, cette musiquette vient nous rappeler que sans élan pas de combat et sans combat pas de victoire.

Des combats nous devons en mener quelques-uns : le premier d'entre eux, c'est de convaincre qu'enseigner ne signifie pas donner des cours magistraux. Nous nous rappelons que la Fadben est héritière des pédagogies actives mais les listes de diffusion témoignent de la pérennité de cette confusion au sein même de la profession.

L'Adben Aix-Marseille a encore une fois voulu relever le défi en proposant aux collègues de réfléchir, de se décentrer, d'ouvrir leur horizon, en bref de se former, lors de la journée professionnelle qu'elle organise tous les ans... Pari tenu : un contenu qui concerne tous les enseignants, les compétences, un intervenant qui nous invite à nous décentrer, Philippe Perrenoud... Et on le remarquera, pas de programme à appliquer de façon magistrale devant une classe... Développer notre « compétence à enseigner autrement », tel est bien l'enjeu !

Mais cela ne suffit pas, il nous faut combattre, « toujours et encore... » et faire entendre notre voix au sein même de l'institution. Aujourd'hui, c'est le « projet documentaire académique » qui revient, dans nos établissements. Si tout n'est pas encore parfait dans ce projet, nous ne pouvons que saluer sa nouvelle perspective qui met en avant la responsabilité collective des équipes dans la mise en place d'une politique documentaire dont l'objectif de formation à la culture informationnelle est cité par le recteur lui-même. Pour autant, le volet formation des élèves, pierre angulaire de l'ouvrage [Politique documentaire et établissement scolaire](#) rédigé par des membres de l'Adben Aix-Marseille en 2007, aura du mal à se mettre en place dans les établissements, faute de curriculum établi et de notions précises à enseigner. Le [manifeste de la Fadben](#) est un pas supplémentaire pour avancer dans cette direction. N'oublions pas non plus l'indispensable reconnaissance de la dimension enseignante chez les professeurs documentalistes par leurs chefs d'établissement, ce que l'association promeut auprès des chefs d'établissement via nos IPR. Nous savons néanmoins que nous nous heurtons à des contingences qui dépassent le cadre même de notre profession.

Mai 2012
Envoi électronique

Contact FADBEN

Académique

fadben.aixmarseille@free.fr

Présidentes :

Elisabeth THIBAUDIN

LGT René Char
84000 Avignon
tél : 04 90 88 04 04

elisabeth.thibaudin@ac-aix-marseille.fr

Clotilde CHAUVIN

CRDP Aix-Marseille
clotilde.chauvin@crdp-aix-marseille.fr



National

Présidente

Martine ERNOULT

Bureau national
25, rue Claude Tillier
75012 Paris

contact@fadben.asso.fr

<http://www.fadben.asso.fr>



Édito (suite)

Contingences (réduction du nombre de fonctionnaires dont nous faisons douloureusement les frais) qui sont certainement à l'origine (du moins en partie) des différentes annonces concernant « l'évolution » des CDI vers des Learning Centres puis vers des Centres de Communication et de Culture. Comment devons-nous comprendre les allusions à des CDI « mouirois » où tout accès aux postes informatiques serait interdit ? Comment nous défendre de toute suspicion de conservatisme sans sombrer dans l'acceptation aveugle de certains non-dits pourtant fondamentaux de ces perspectives ? Car enfin, notre quotidien en témoigne, les CDI ont bien pris le virage du numérique, leurs responsables n'ayant été que peu ou mal formés pour le négocier d'ailleurs. Mais nous restons perplexes sur les motivations des promoteurs de ces projets, tant ceux-ci véhiculent l'idée qu'apprendre se fait sans concentration ni effort, que le calme n'est pas nécessaire à la lecture et à la recherche, qu'un établissement est un lieu de distraction avant tout et que les élèves sont *a priori* autonomes. Nous pensons, nous, qu'il est nécessaire de construire cette autonomie et que le CDI reste le lieu idéal pour le faire, à condition de nous laisser penser sa dimension « pédagogique » en tenant compte des évolutions techniques.

De nombreux fronts donc, mais fort de ses 3 nouveaux membres, le Bureau académique veut se battre toujours et encore pour que les élèves dont nous avons la charge bénéficient d'une réelle formation à la culture informationnelle.



Elisabeth Thibaudin et Clotilde Chauvin

Bureau académique 2012

Elisabeth THIBAUDIN <i>Co Présidente</i>	Lycée René Char Avignon	Anne-Laure MAISONGROSSE <i>Secrétaire adjointe</i>	Lycée du Rempart Marseille
Clotilde CHAUVIN <i>Co Présidente</i>	CRDP Marseille	Véronique AUGÉ	IUFM Aix en Provence
Gwénaëlle EVANO Trésorière	Collège Gérard Philippe Avignon	Evelyne MONTEL	Collège Jean Malrieu Marseille
Sophie MATHEY <i>Secrétaire</i>	Collège Paul Arène Sisteron	Marthe ROMANO	Collège Vincent Scotti Marseille
Valérie GIUDICELLI <i>Secrétaire adjointe</i>	Collège Joseph Vernet Avignon	France PREVOST-VERNOTTE Françoise ALBERTINI	Membres d'honneur

Compte rendu de la journée professionnelle

Le 2 décembre dernier, l'ADBEN d'Aix-Marseille organisait sa journée annuelle, cette fois encore au CRDP, en présence de Monsieur Lisle, IPR EVS, qui représentait Monsieur le Recteur. Le thème de la journée était :

« Les compétences à l'école aujourd'hui : culture de l'information et disciplines scolaires en question »

Conférence de Philippe PERRENOUD



P. Perrenoud lors de sa conférence au CRDP

Le système éducatif français ne prépare pas du tout à la vie dans nos sociétés actuelles : on n'apprend pas à l'école ce qui permettra aux futurs citoyens de s'insérer dans une société en pleine mutation.

Le socle commun de connaissances et de compétences français est une simple déclinaison du socle commun européen qui vise à promouvoir la culture de base des travailleurs dans un souci affirmé d'employabilité des jeunes.

C'est à nous, professionnels de l'éducation, de nous emparer des compétences et de ne pas les laisser à la loi des marchés. C'est à nous de détourner l'objectif premier des compétences afin de former des élèves intelligents, capables de s'adapter, de négocier. *« Ne laissons pas les compétences aux marchés »*.

En interrogeant le concept de compétence on se rend compte qu'une compétence transversale est un concept vide, qui n'existe pas. Pour définir ce qu'est une compétence, on peut partir de ce qu'est le savoir-faire dont on oublie trop souvent la part d'opération mentale nécessaire pour que l'action du

Cette journée a été l'occasion d'une réflexion collective stimulante, grâce à la conférence donnée par Philippe Perrenoud et aux échanges qui ont suivi. Comme chaque année, la journée a été aussi un moment privilégié pour faire un état des lieux académique et national, aussi bien pendant le temps associatif que lors de la table ronde organisée l'après-midi.

sujet soit opératoire (exemple de l'apprentissage de la conduite du vélo). Un savoir-faire, ce n'est pas la mise en œuvre d'un savoir procédural mais c'est le fait de produire une action et ce qui en est transposable.

Les schèmes permettent de suivre une procédure qui devient automatique grâce à eux. Ces habitudes nécessitent du temps pour se construire progressivement. Mais pour évoluer, il est nécessaire de provoquer un déséquilibre, une rupture qui a pour conséquence un sentiment d'insécurité et de peur qui peuvent aller jusqu'au rejet du changement.

Pour survivre dans notre société digitale, il est obligatoire de savoir s'informer et se documenter, et l'école doit mettre en place un tel apprentissage. Or, paradoxalement, le socle commun n'indique pas comment faire ni comment évaluer cet apprentissage.

Dans le domaine de l'éducation, une compétence est le pouvoir d'agir efficacement dans une famille de situations analogues, en mobilisant et en combinant en temps réel et de manière pertinente des ressources intellectuelles et émotionnelles. Une compétence met en synergie des savoirs, des habiletés (ou capacités), des attitudes, des valeurs, des postures.

Savoir communiquer n'est pas une compétence car il y a beaucoup trop de situations de paroles très différentes. Savoir communiquer c'est savoir accuser, affirmer, blâmer, donner un ordre, interdire, remercier, etc. Ces situations de communication sont très différentes les unes des autres et n'ont rien en commun, elles mobilisent chacune des compétences spécifiques selon les

contenus, les enjeux, les intentions, les interlocuteurs. Néanmoins, il est absolument nécessaire d'apprendre à communiquer à l'école. D'où l'idée de compétences transversales, communes à toutes les disciplines.

Savoir s'informer (savoir chercher et organiser des informations) n'est pas une compétence, mais un ensemble de ressources, notamment de connaissances, d'habiletés et d'attitudes. L'enjeu est de se servir de l'information pour maîtriser une situation complexe, c'est un outil au service d'autres compétences. Dans chaque discipline scolaire, le traitement de l'information est un métissage entre des méthodes génériques ou transversales et des méthodes spécifiques. Le traitement de l'information est donc une discipline méthodologique constituée de concepts, de savoirs, de techniques, d'outils. Cette discipline ne se justifie que si elle offre des ressources à plusieurs autres disciplines scolaires. Mais il est aussi très important d'utiliser ces savoirs en information et en documentation pour ouvrir l'école sur des disciplines qui en sont absentes mais extrêmement importantes : le droit, la psychologie, l'écologie, les sciences politiques, etc. Ces savoirs sont aussi très utiles pour soutenir les

« nouvelles éducations » : à la citoyenneté, au développement durable, au fait religieux, à la santé, etc. « *L'entrée info-documentaire autorise à suivre l'actualité de plus près. Ce n'est pas sans risque car les questions vives sont délicates et leur traitement en classe doit rester prudent.* »

Il n'y a pas de compétences info-documentaires et ce n'est pas dévalorisant de ne pas développer des compétences car cette notion de compétences est une notion issue du sommet, ce n'est pas une pratique de terrain. Il y a un véritable divorce entre le discours officiel et la pratique des enseignants. Il vaut mieux en rester au niveau des apprentissages. Il ne faut pas confondre compétences et savoirs. Il serait souhaitable que la culture documentaire ne soit pas prescrite entièrement par le haut car la recherche documentaire se nourrit essentiellement de l'actualité. Cela permettrait de rapprocher l'école de la vraie vie. Les disciplines sont tenues à respecter un programme annuel qui correspond rarement à ce qui se passe dans le monde au même moment. L'entrée info-documentaire autorise à suivre l'actualité et les questions socialement vives de plus près. Cela contribuerait à donner davantage de sens au travail scolaire.

Table ronde

Animée par Françoise Chapron, la table ronde proposait d'interroger « Les compétences info-documentaires à l'épreuve de l'établissement ». Pour cela, étaient réunies une principale de collège et trois professeures documentalistes.

Nicole Cardona a présenté l'enquête initiée par la FADBEN sur l'état en France des savoirs info documentaires des élèves du secondaire.

Mme Buonagurio et Evelyne Montel-Roux ont présenté leur expérience de formatrices sur la mise en place du socle commun.

Cathy Rigal a fait le point sur l'expérience menée au Lycée Expérimental Freinet (CLEF) à La Ciotat.

La table ronde a permis de mettre en avant le rôle clé du professeur documentaliste qui, comme le socle commun, est celui qui dans les EPLE « se caractérise du point de vue de l'élève et par sa volonté d'établir des ponts entre les disciplines ».

Quelques idées de lecture

ASTOLFI Jean-Pierre. *L'école pour apprendre : l'élève face aux savoirs*. Paris : ESF, 2010, 9^{ème} édition (Pédagogies)

DE VECCHI Gérard. *Evaluer sans dévaluer : et évaluer les compétences*. Paris : Hachette Education, 2011 (Profession enseignant)

DI MARTINO, Annie ; SANCHEZ Anne-Marie. *Socle commun et compétences : pratiques pour le collège*. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur, 2011. (Pédagogies. Outils)

PERRENOUD, Philippe. *Construire des compétences dès l'école*. 6^{ème} édition. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur, 2011. (Pratiques et enjeux pédagogiques)

PERRENOUD, Philippe. *Quand l'école prétend préparer à la vie...développer des compétences ou enseigner d'autres savoirs ?*. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur, 2011. (Pédagogies. Outils)

ROEGIERS, Xavier. *L'école et l'évaluation : des situations pour évaluer les acquis des élèves*. Bruxelles : De Boeck, 2010, 2^{ème} édition actualisée. (Pédagogies en développement)

Evaluer à l'heure des compétences. *Cahiers pédagogiques N°491, septembre/octobre 2011*

Maîtrise de la langue. Compétence 1 du socle commun. Cahiers pédagogiques N°495, Mars 2012

Rencontre avec les IPR

Nous avons demandé une audience à M. de Gaudemar pour le remercier d'avoir lancé la politique documentaire académique en 2005 lors de la journée professionnelle des professeurs documentalistes organisée par l'Adben Aix-Marseille et évoquer son possible départ à la retraite et les suites éventuelles pour le travail commun avec notre association. Clotilde Chauvin et Elisabeth Thibaudin ont été reçues lundi 30 janvier 2012 au Rectorat par M. Damien Durand qui s'est absenté très vite en raison d'une autre réunion et M. Jean-Michel Lisle, IPR-EVS établissement et Vie scolaire. Nous avons pu faire un point sur les dossiers en cours.

La Politique documentaire académique et ses déclinaisons

Au moment où nous avons été reçues, le "Projet documentaire académique" était rédigé, mais devait être revu concernant les indicateurs ; publication prévue en mars 2012. Constat est fait de la grande difficulté qu'il y a à mettre en place des indicateurs pour mesurer le qualitatif (ce qui est souvent notre lot). Nos IPR posent la question de la mesure de la performance dans la pratique de l'élève, le travail des enseignants et le rôle de l'inspection (ils nous ont dit – et c'est nouveau - qu'ils étaient amenés à co-inspecter des professeurs de discipline en difficulté).

Ils font valoir que l'élaboration du « Projet documentaire » inclut les professeurs documentalistes de terrain, les chargées de missions, les documentalistes ressources, ce qui est exemplaire et unique dans l'académie.

Ce document présente ce qu'il convient de faire en mettant en parallèle des ambitions du projet académique et leurs déclinaisons dans les établissements. L'objectif est d'en faire un document pérenne dans un champ professionnel plus transversal. Le projet est annuel et sera mis à jour chaque année.

Il y a de leur part une volonté forte de défendre ce projet auprès des chefs d'établissement en participant en particulier aux réunions de bassin.

Lieux de vie / Vie scolaire

La question des lieux de vie des élèves dans l'établissement a été évoquée pour mettre en avant une réflexion globale et collective au niveau de l'établissement sur l'organisation des espaces et des temps scolaires. Chaque espace doit correspondre à des besoins réfléchis collectivement pour en faire des lieux qui aient un sens. C'est ainsi qu'il faut comprendre les allusions aux « gnoufs » faites par M. Durand : ils devraient faire l'objet d'une réflexion car ils n'ont pas lieu d'être et sont anti-pédagogiques.

Le numérique

Nous avons proposé de décliner dans les bassins et dans les établissements le contenu du colloque de Manosque sur « Internet responsable » et insisté sur la formation à la culture de l'information qui englobe cet aspect. Nous avons eu l'impression d'une écoute favorable mais sans engagement précis.

Nous avons rappelé que nous étions dans un domaine professionnel mouvant, où la formation y compris aux outils est indispensable et pourtant de plus en rare. Les URFIST proposent des formations très intéressantes axées sur les outils et ouvertes gratuitement aux personnels de l'éducation nationale : M. Lisle s'est montré fortement intéressé et Marie-Anne Stiller a déjà des éléments du dossier qu'elle doit faire suivre.

Former tous les élèves

Nous avons beaucoup insisté sur ce point pour justifier le besoin que nous exprimons d'un curriculum. M. Lisle nous propose de nous investir dans l'accompagnement personnalisé pour s'adresser aux élèves qui en ont le plus besoin. Nous abondons mais soulignons que ce ne peut être que dans notre champ de compétence et aucunement dans une forme d'aide aux devoirs et de soutien scolaire au service d'une autre discipline.

Nous avons présenté l'association et son axe fort sur l'enseignement et repris les éléments du document préparé avec vous.

Les manuels scolaires

Nous avons abordé le douloureux problème des manuels scolaires, refait l'historique de la circulaire des IPR, insisté sur les conflits que cela génère et le manque de dialogue dans les établissements sur ce sujet. Nous avons noté l'écoute très positive manifestée par notre interlocuteur.

Nous avons évoqué la possibilité de créer un groupe de travail autour de cette question en se rapprochant des services de la Région. *A priori* d'accord, il nous reste à nous rapprocher du service éducation de la Région.

Amplitude d'ouverture des CDI

Puis nous avons parlé de l'amplitude d'ouverture des CDI et si M. Lisle rappelle que certains CDI seraient trop et trop souvent fermés, il reste favorable à un véritable dialogue pour la construction d'une réflexion collective au sein de l'établissement.



Comité directeur – janvier 2012

Rendez-vous incontournable du début d'année (le 14 et 15 janvier 2012), le Comité Directeur rassemble les représentants des bureaux associatifs académiques et cette année il a, de nouveau, mis la barre haute à nos réflexions et projets professionnels. Moment pour faire le bilan de l'année écoulée et moment pour convenir des orientations futures, les discussions y sont riches et les débats animés (mais cordiaux !).

Tout d'abord, Martine Ernout nous a fait lecture de l'important rapport moral (1) rédigé après une année délicate quant à ses enjeux et dans ce qui a émergé des relations avec les différentes institutions. Texte dense, je vous invite vivement à vous y reporter car il éclaire bien des dossiers sur lesquels le Bureau National a eu à travailler et rend palpable l'ambiance dans laquelle les événements se sont déroulés.

Puis, concernant le futur très proche, nous avons pris connaissance des ultimes préparatifs liés du Congrès, les avancées mais également les difficultés (nombreuses) auxquelles a été confronté le petit groupe qui en avait la charge matérielle.

Sur le moyen terme, le Bureau National a sollicité les Adben afin qu'elles prennent la responsabilité de certains dossiers espérant ainsi que les tâches soient mieux réparties au sein du réseau. C'est ainsi que notre académie a décidé de mettre au point une enquête permettant de connaître l'implication des professeurs documentalistes dans les dispositifs émergents (et que vous avez reçu tout récemment dans vos boîtes, merci de prendre le temps d'y répondre (2)).

Quant au long terme, l'action de la Fédération est balisée à travers les nouvelles orientations (3) et l'appel à candidature pour accueillir le Congrès 2015. Des mauvaises langues ont prétendu que nous n'étions pas dans un état de sobriété suffisant lorsque nous avons proposé qu'il se tienne à nouveau dans notre académie... Qu'ils se rassurent, nous n'étions pas les seuls mais que cela ne vous empêche pas de nous faire part de votre enthousiasme à cette perspective !

Gwenaëlle Evano

(1) <http://www.fadben.asso.fr/Rapport-moral-2011.html>

(2) <https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?formkey=dDJTMIRKQWtrV3RYc0FtS0Q0YzBwV/kE6MA>

(3) <http://www.fadben.asso.fr/Les-orientations-2012.html>





Impressions du congrès

Quatre jours d'impressions, côté congressiste

Ces quelques lignes sont celles écrites par une congressiste comme les autres qui a bien voulu nous faire part de ses impressions, forcément subjectives, forcément parcellaires.

Pour avoir une vision plus précise des interventions, nous vous invitons à vous rendre sur le site de la Fadben :

<http://congres2012.fadben.asso.fr/>

Côté météo, un temps superbe, pas un nuage à Paris. Robes légères et tee-shirts de sortie... Les pessimistes comme moi auront chargé inutilement leur valise.

Judi : 2 expositions pour aiguïser le regard et développer la culture artistique. La première, jeudi matin au musée d'Orsay, « Degas et le nu », le soir en nocturne au musée Pompidou, 2 expositions temporaires: « Matisse » et « Danser sa vie ». Entre deux, **l'ouverture du congrès** au CNAM ! 218 congressistes, des délégations académiques importantes (22 pour la région PACA !) mais, en tribune, une absente remarquée, l'Inspection Générale.

Vendredi au lycée Jean Zay (ex-foyer des lycéennes), des **conférences et des ateliers** centrés sur l'info-doc et le numérique. Le choix du conseil scientifique de ce congrès ayant été de réunir chercheurs et universitaires pour communiquer sur l'avancée de leur réflexion. Des manques qu'on peut regretter pourtant : l'ouverture sur des contextes européens ou internationaux et la participation dans les ateliers ou tables rondes de personnes « établissements scolaires » ou « extérieures » qui auraient pu apporter un point de vue différent. Un programme trop « auto centré », diront certains, à juste titre je crois. Et d'autres auraient souhaité que les membres du BN prennent une part plus active dans les échanges avec la salle afin de libérer la parole car ce n'était pas facile d'intervenir dans ce contexte de discours très théorique. Une journée qui s'est poursuivie sur la Seine avec repas sur un bateau-mouche ; sensation de glisser doucement loin de la foule et du bruit de la capitale et très bonne ambiance à table !

Samedi : journée marquée par 3 temps forts qui vont crescendo :

- **le temps associatif** où la parole s'est enfin libérée pour demander de rétablir le contact avec l'IG (Aix-Marseille) et pour rappeler haut et fort que l'association ne devait pas s'éloigner des préoccupations du terrain, notamment dans le Médiadoc

- **la synthèse magistrale de Divina Frau Meiggs** qui fut un moment extraordinaire, avec le regard critique et l'humour ! Elle a tout pour elle, même le charme.

- **les 40 ans de la FADBEN** fêtés avec 8 ex-présidents très en forme. À travers les souvenirs des congrès sous chaque présidence, se dessinaient la « ligne FADBEN » et l'évolution de notre métier. Dommage que ce moment exceptionnel (à l'heure où la plupart avait un train à prendre) n'ait pu être partagé avec l'ensemble des congressistes. Beaucoup de chaleur et de pêche dans ce moment convivial avec buffet froid, pièce montée et champagne. Une Françoise Chapron très en forme qui avait souhaité réunir les anciens présidents pour marquer son départ à la retraite. L'équipe organisatrice pourtant peu nombreuse avait bien fait les choses.

Chapeau aux retraitées actives, toujours aussi militantes et pleine d'initiatives heureuses, comme Danièle Martinod (Retraitée de l'Adben de Lyon) qui s'est démenée pour le salon des exposants !

Et maintenant nous nous donnons rendez-vous au 10^e congrès à... Nantes, Rennes, Avignon, Montpellier ou ailleurs !



A noter

Enquête sur les dispositifs

Rappel du mail envoyé par l'Adben

La Fadben veut mesurer les effets des différents **dispositifs** mis en place dans les établissements, dans le cadre de l'instauration du socle commun en collège et de la réforme en lycée et lycée professionnel, sur les apprentissages info-documentaires.

Pour cela, l'Adben Aix-Marseille propose un questionnaire à compléter **en ligne**.

Nous espérons que les résultats pourront nous aider à argumenter auprès des équipes d'établissement la mise en cohérence des apprentissages info-documentaires dans leur progression et leur enseignement effectif. Et évidemment nous voudrions que ce soit l'occasion de répartir ces apprentissages entre professeurs documentaliste et de discipline.

Pour faciliter l'exploitation des réponses, nous avons créé 3 questionnaires différents selon que vous êtes en collège, en lycée ou en lycée professionnel.

Pour les mêmes raisons pratiques, nous n'avons pas laissé la place pour développer plus de 2 dispositifs dans lesquels vous êtes investis, mais si vous voulez rendre compte d'un plus grand nombre d'expériences, nous vous invitons à remplir un nouveau questionnaire.

Nous vous remercions de consacrer quelques minutes de votre temps à ces questions et nous pensons que les résultats seront accessibles sur le site de la Fadben à partir du mois de septembre.

Relance adhésions

Aujourd'hui nous sommes 65 adhérents pour l'académie d'Aix-Marseille. Comparés aux chiffres des années précédentes (87 en 2010, 75 en 2011), ceux de cette année sont sévères et nous essayons de comprendre à quoi attribuer cette baisse sensible d'une année sur l'autre.

Nous vous avons déjà envoyé un courrier pour connaître les raisons de cette désaffection et, si les réponses obtenues nous ont un peu rassurées en nous annonçant le plus souvent un prompt envoi pour réparer un oubli involontaire, le peu de bulletins reçus à ce jour nous inquiète. Il est possible que vous ne soyez plus d'accord avec nos orientations, nos réflexions, etc., dommage pour nous peut-être mais nous n'oublions pas que l'association représente les professeurs documentalistes, elle ne les remplace pas. Si vous pensez que la Fadben doit évoluer, pourquoi ne pas nous en faire part ?

La profession aujourd'hui a besoin d'une association forte et représentative, adhérer c'est lui permettre d'avancer....

MANIFESTE 2012

A l'occasion de son 9e congrès, la FADBEN a publié son nouveau manifeste qui invite toutes celles et tous ceux qui considèrent que l'enseignement de la culture informationnelle participe à l'égalité des chances et à la formation du citoyen et de la citoyenne, à soutenir le texte. Pour cela, rien de plus simple, il suffit d'apposer sa signature à l'aide du formulaire en ligne.

Ce manifeste a permis de récolter un grand nombre de signatures et occasionné un débat sur les listes : celui de la nécessité de notre place dans la formation des élèves.

Pour consulter le manifeste et signer :

<http://www.fadben.asso.fr/MANIFESTE-2012.html>

